



Journées Internationales de la
Qualité Hospitalière & en Santé

Les 11^{èmes} JIQHS

Les lundi 23 et mardi 24 novembre 2009

au Centre des Congrès de la Cité des Sciences et de l'Industrie

La Villette 30 avenue Corentin-Cariou 75019 Paris (métro : Porte de La Villette)

Bulletin d'inscription

à retourner (chèque à l'ordre de JIQHS) :

50, rue Alphonse Melun 94230 Cachan

(Merci de remplir en lettres capitales)

Nom : Prénom :

Fonction :

Etablissement :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax :

E-mail :

Personne chargée du dossier :

Prise en charge (à préciser)

Individuelle : le stagiaire s'engage à prendre en charge cette formation.

Par l'établissement : l'établissement s'engage à prendre en charge cette action de formation.

Adhérent ANFH : OUI NON

Acompte de réservation : 340 euros

Réservation des ateliers à choisir sur le programme joint (à cocher obligatoirement)

lundi 23 novembre (1 atelier par demi journée) :

Matin : 1 2 3 4 5 6 7 8

Après-midi : 9 10 11 12 13 14

mardi 24 novembre (1 atelier par demi journée) :

Matin : 15 16 17 18 19 20

Après-midi : 21 22 23 24 25

A..... le,

Signature :

■ Conditions Générales

Horaires des Journées : 8h45 - 18h00
et 8h45 - 17h00

Tarifs : Les 2 journées : 790 euros
Une journée : 470 euros

Ce tarif comprend la participation aux séances plénières, aux ateliers, tables rondes et synthèse. Le repas du midi, ainsi que les pauses café. (Il ne comprend pas le transport, l'hébergement et les repas du soir).

Tarif dégressif : Dégressif à partir de la 3^{ème} personne d'un même établissement.

Inscription : Elle n'est considérée comme définitive qu'à réception de l'acompte du règlement de réservation, ou de la convention signée.

Convention de formation professionnelle:

Une convention de formation professionnelle sera adressée aux établissements, dès réception des inscriptions. N° agrément : 11 94 06 118 94

Annulation : Formulées par écrit, les demandes d'annulation donneront lieu à un remboursement de l'acompte, si elles sont reçues avant le 3 novembre 2009. A compter de ce délai, l'intégralité du montant sera due. Les demandes de remplacement pour les participants d'un même établissement sont acceptées à tout moment. Celles-ci devront être formulées par écrit.

Offre SNCF : Souhaitez-vous recevoir un fichet de réduction de 20% : OUI

Offre Air France : code 07380AF

Cachet de l'établissement